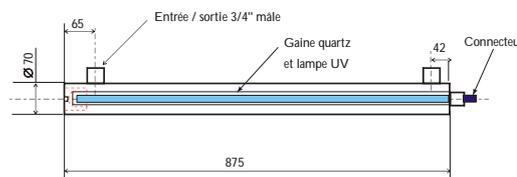
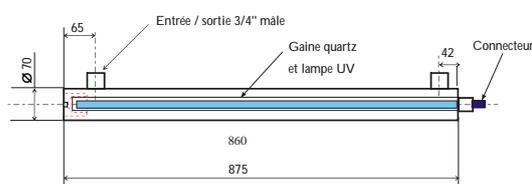


# Réacteurs UV

## UV 2 m<sup>3</sup>/h et UV 3 m<sup>3</sup>/h

Réacteur UV 2 m<sup>3</sup>/hRéacteur UV 3 m<sup>3</sup>/h

- **Modèle avec capteur de luminosité pour plus de précision et de sécurité**

## PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

L'eau d'alimentation peut contenir un grand nombre de micro-organismes inoffensifs mais également pathogènes (streptocoques fécaux, coliformes fécaux, bactéries sulfito-réductrices...). Pour que l'eau soit dite potable au niveau bactériologique, il est nécessaire d'enlever complètement ces bactéries.

Il est alors nécessaire de mettre en oeuvre un traitement efficace qui ne modifie pas les qualités organoleptiques de l'eau tout en détruisant parfaitement les micro-organismes pathogènes.

Ces réacteurs UV peuvent être utilisés pour traiter l'eau d'un forage, l'eau d'adduction ou l'eau d'un puits qui sont contaminées par des bactéries. Pour garantir la potabilisation de l'eau, celle-ci doit être chimiquement potable avant le traitement par UV.

## DESRIPTIF

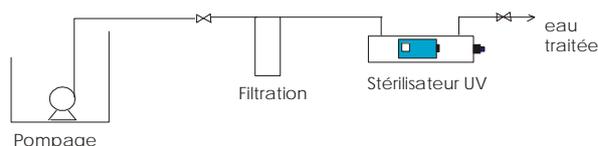
Ces réacteurs se composent d'un corps inox dans lequel est insérée une lampe UV basse pression.

Celle-ci est protégée de l'eau par une gaine quartz servant d'isolant électrique et thermique. Le coffret de commande est directement positionné sur le corps du réacteur UV.

Il est composé de différents éléments de sécurité :

- Compteur horaire permettant de contrôler le vieillissement de la lampe UV et de comptabiliser son temps de fonctionnement
- Voyant de fonctionnement de la lampe
- Alarme en cas d'arrêt de la lampe
- Voyant de défaut

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



### Installation

Le réacteur doit être fixé au mur avec les deux clips de maintien. Afin d'effectuer au mieux la maintenance de l'appareil, il est nécessaire de laisser au minimum 1 m du côté de sortie de la lampe UV et de l'isoler par des vannes pour faciliter la maintenance. Si cette installation n'est pas réalisable, le réacteur doit pouvoir être démonté pour changer la lampe UV et nettoyer la gaine en quartz. L'efficacité du traitement dépend de la limpidité de l'eau. Il est fortement recommandé d'installer une filtration avec un tamis filtrant à 50 µm maximum permettant l'élimination des matières en suspension avant le traitement UV. Le réacteur doit être isolé des « coups de bélier » et des vibrations importantes. Il doit être protégé du gel et de l'humidité. Il ne doit pas fonctionner en extérieur.

CARACTÉRISTIQUES		
	UV 1-2 m <sup>3</sup> /h	UV 1-3 m <sup>3</sup> /h
CODE	0410 0062	0410 0063
Débit max. (à 98 % perméabilité - lame d'eau de 10 mm - dose UV 25 mJ/cm <sup>2</sup> )	1.5 m <sup>3</sup> /h	2.5 m <sup>3</sup> /h
Alimentation (V) - fréquence (Hz)	230 - 50	230 - 50
Puissance électrique (W)	30	55
Puissance germicide UVC à 254 nm (W)	11,2	18
Pression maximale d'utilisation (bar)	8	8
Raccordement entrée - sortie d'eau	3/4"	3/4"
- Caractéristiques des lampes	- A vapeur de mercure basse pression	- A vapeur de mercure basse pression
- Puissance	- 1 lampe de 30 W	- 1 lampe de 55 W
- Durée de vie utile des lampes	- 9 000 heures	- 9 000 heures
Matériau de la cuve	Inox 316 L	Inox 316 L
Longueur du stérilisateur (mm)	979	979
Diamètre extérieur de la cuve (mm)	76	76
Alarme sonore et visuelle	OUI (les deux)	OUI (visuelle)
Autres équipements	Compteur journalier	Compteur horaire et capteur de luminosité
Lampe	30 Watts : 0410 0015	55 Watts : 0410 0032
Gaine	0410 0018	0410 0018
Joints d'étanchéité x 2	0410 0017	0410 0017

DOSE UV EN MJ/CM <sup>2</sup> AU POINT LE PLUS DÉFAVORABLE DE LA CUVE				
	UV-2 M <sup>3</sup> /h		UV-3 m <sup>3</sup> /h	
Perméabilité (%) d'une lame d'eau de 10 mm	98	95	98	95
Débit (m <sup>3</sup> /h) à 25 mJ/cm <sup>2</sup>	2,0	1,7	2,8	2,7
Débit (m <sup>3</sup> /h) à 40 mJ/cm <sup>2</sup>	1,0	0,8	1,8	1,7

La dose préconisée par la Direction Générale de la Santé (circulaire du 19 Janvier 1987) est de 25 mJ/cm<sup>2</sup> minimum en tout point de la chambre de traitement pour une eau de consommation. La dose UV de ce tableau est exprimée en fin de vie des lampes.

### Coûts engendrés - Maintenance

Les seuls frais d'exploitation sont le changement de la lampe UV et la consommation électrique.

Le procédé nécessite peu d'entretien et de surveillance : suivi de la durée de vie de la lampe et de l'encrassement de la gaine en quartz.

- Changement de la lampe : 1 fois par an (9 000 h).
- Nettoyage de la gaine : de 1 à 3 fois par an selon la nature de l'eau. Changement de la gaine : 1 fois tous les 5 ans.
- Garantie 5 ans pour le réacteur inox (matériaux et soudures) sauf dans les cas d'utilisation dans un milieu très corrosif.  
Garantie 1 an pour les composants à l'exception des lampes UVC (consommables) et des gaines quartz (en cas de casse).